AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR ET COTEAUX COMMINGES

SUR LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°2 DU PLU DE SAINT-GAUDENS

Par arrêté n°2023-31 en date du 26 octobre 2023,

La Présidente de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur l'intérêt général du projet de requalification de l'ancienne clinique située Boulevard d'Encore et sur la mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Gaudens.

A cet effet, Madame THAU Caroline exerçant la profession d'architecte et d'urbaniste a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera au siège de la communauté de communes et à la mairie de Saint-Gaudens, mercredi 22 novembre 2023 à 9h au vendredi 22 décembre 2023 à 17h inclus, pendant 31 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Saint-Gaudens les :

- Mercredi 22 novembre 2023 de 14h à 16h
- Jeudi 14 décembre 2023 de 9h à 11h
- Vendredi 22 décembre 2023 9h à 11h

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- Sur le site Internet de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges : www.coeurcoteaux-comminges.fr ;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- ✓ Sur les registres d'enquête disponibles au siège de la communauté de communes et en mairie ;
- ✓ Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Madame le commissaire enquêteur – Mairie de Saint-Gaudens – Rue de Goumetx - 31800 SAINT-GAUDENS;
- ✓ Par courrier électronique adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : contact@la5c.fr ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis à la Présidente de la communauté de communes, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- ✓ Sur le site Internet de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges : www.coeurcoteaux-comminges.fr ;

- ✓ Sur support papier, au siège de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges et à la mairie de Saint-Gaudens.

Cette mise à disposition durera pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur ;

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire délibérera pour approuver la déclaration de projet et la mise en compatibilité n°2 du PLU de Saint-Gaudens.

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC